



À vélo, utilisez les stations Vélo2

[Vélo2 gare](#)



Circuler librement, conserver la santé, respecter l'environnement, découvrir la ville autrement... [Vélo2](#), le système de vélos en libre-service, est là pour faciliter vos déplacement.

À Osny, grâce à la l'Agglomération de Cergy-Pontoise, une station [Vélo2](#) est à votre disposition à l'angle du boulevard de la Paix, sur la chaussée Jules César.

Les vélos sont utilisables au coup par coup ou avec abonnement, faciles à utiliser 7j/7 de 5h à 2h du matin, avec une remise des bicyclettes 24h/24.

Vous avez un forfait Navigo ? Vos abonnements Vélo2 de vélo peuvent y être ajoutés : une seule carte pour tous vos déplacements !

Le double sens cyclable

La législation impose que toute voie routière à sens unique et située dans une zone à moins de 30 km /heure peut être empruntée à contresens par les cyclistes.

À Osny, la rue Saint Jean est concernée par cette disposition et une signalétique spécifique est mise en place.